

Maintenant, si je prends le nombre total des boîtes de fromage dont j'ai vérifié le poids durant l'enquête, je trouve que la perte totale en livres dans chaque district a été comme suit :

District No.	Nombre de boîtes.	Perte—livres.	Perte moyenne par boîte.
1	1573	104	0.66
4	3052	715	0.23
Ensemble	4627	819	0.18
2 et 3	5154	4638	0.90

Je crois que le résultat ci-dessus se passe de commentaires. De plus laissez-moi ajouter aux chiffres précédents les chiffres suivants concernant les vérifications que j'ai faites sur des fromages consignés à la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.

Nombre de boîtes.	Pertes en livres.	Perte moyenne par boîte.
3005	1136	0.37½

Cette perte moyenne par boîte est à mon point de vue très minime, si l'on prend en considération le fait que ces fromages provenaient des différents districts de la Province et que parmi les fromages consignés par certaines fabriques à la Coopérative, il y en avait quelques-uns dont les pertes dans le poids étaient considérables. D'après les renseignements que j'ai reçus de la part du Gérant de la Société et des inspecteurs généraux de beurre et de fromage pour la Province, j'en suis venu à la conclusion que cette moyenne si basse était due au fait que l'on ne recevait à la Coopérative que du fromage bien mûri, ayant au moins 12 jours d'âge, et aussi à cet autre fait qu'un grand nombre de fabriques qui consignaient leur fromage à cette Société étaient munies de bonnes chambres fraîches de maturation.

Messieurs, j'ai fini. J'espère que vous ne me garderez pas rancune pour vous avoir retenus si longtemps, surtout si vous prenez en considération le nombre de sujets que j'avais à traiter.

J'ose croire que dans ce pot-pourri vous y trouverez quelque chose qui pourra vous être utile et même profitable. Merci.